

**AVIS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUR LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES  
RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) DE LA DIRCOFI SEOM 2025  
FORMATION SPÉCIALISÉE DU 18/11/2025**

Le DUERP et le Plan Annuel de Prévention sont soumis ce jour au vote des représentants du personnel.

En 2024, la campagne DUERP-PAP 2024 s'est opérée pour la première fois dans le nouvel environnement applicatif Prev'action déployé par le Secrétariat Général. Le recensement des risques est dit « allégé » c'est-à-dire que seuls les chefs de services ont été sollicités sans obligation de réunir l'ensemble des agents.

Or, le but du DUERP étant de parvenir à une description la plus précise possible de la situation d'exposition au risque dans chaque service et afin de permettre à l'AP de faire son travail d'analyse le plus rapidement possible, les représentants du personnel **proposent qu'une réunion annuelle lors du 1<sup>er</sup> trimestre soit systématiquement tenue quel que soit le mode de campagne de recensement, par les cadres de proximité.**

**Les représentants du personnel sollicitent également, dans la mesure du possible, la présence de l'AP lors de ces réunions pour l'élaboration du DUERP.**

L'analyse du DUERP, sans reprendre l'avis des représentants du personnel sur le PAPRIACT de la DIRCOFI SEOM, souligne la part importante des risques psycho-sociaux dans le DUERP et représentent à eux seuls 61 % des risques au travail (106 lignes sur 173). Ils sont notamment liés à la charge, la complexité et à la pression au travail, au problème de sécurité sur le site de Marseille, au manque de reconnaissance par l'administration, à l'isolement au travail et enfin aux risques physiques et verbales.

Dans le bilan national de la campagne du DUERP 2024, présenté par Mme VERDIER lors de la FS-R du 10/07/2025, il était déjà indiqué que la situation d'exposition la plus fréquemment recensée au sein des risques liés à l'organisation du travail était celle des risques psycho-sociaux (RPS) :

*« Certaines directions font apparaître une proportion de RPS supérieure à la moyenne nationale de 35 %.*

*Dans les directions suivantes, la part des RPS parmi les risques recensés est supérieure à la moyenne nationale :*

*...*

*- DIRCOFI SEOM : 53 % ...»*

Les représentants du personnel relève ce constat et il est plus qu'urgent de remédier à ces situations de détresse psychologique au travail au sein de notre direction.

**Conclusion :**

**Il est plus que nécessaire d'adapter les objectifs et l'organisation du travail en tenant compte du facteur humain.**

Votants : V.JABOUILLE, A.VILLOIN, S.FIORILLO (Solidaires Finances Publiques)  
S.CORBEL, B.FROSSARD (CGT)  
A. PETRONELLI (CFDT)

Vote pour : 6